

CC. Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur. Question orale de F. RYGAERT, Conseiller communal, relative à l'enlèvement des canisites des espaces publics anderlechtois.

*F. RYGAERT donne lecture du texte suivant:
F. RYGAERT geeft lezing van de volgende tekst:
Monsieur le Président,*

En sa séance du 3/10 dernier, le Collège à approuvé un projet de délibération relatif à «l'enlèvement des canisites dans les différents espaces publics de la Commune».

- le Collège peut-il nous informer du contenu de la délibération ?*
- s'agit-il bien de tous les canisites de tous les espaces publics ?*
- le Collège peut-il nous expliquer les observations, analyses et intentions qui entraînent ce revirement en matière de gestion des déjections canines ?*

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Monsieur l'Échevin AKOUZ confirme que le territoire anderlechtois comporte une cinquantaine de canisites dont la majorité n'est plus utilisée par les propriétaires de chiens qui, eux même, se demandent si ce type de canisite est encore bien efficace puisqu'il existe de plus en plus de dépôts clandestins et de déchets sur ces canisites. Suite à des rencontres avec les habitants, il apparaît que les deux canisites proches de l'aire de jeu de La Roue ne constituent pas un gage de sécurité sanitaire pour les familles. Ces espaces devront être repensés. Le Collège est conscient que tout cela va un peu à contre courant de ce qui se fait ailleurs. Il désire aussi mettre l'accent sur l'éducation des propriétaires de chiens. Beaucoup de propriétaires ne se munissent pas de petits sacs plastiques pour ramasser les déjections de leur animal. La politique qui est menée depuis peu avec les huit agents constateurs est un travail de sensibilisation d'une part et de répression d'autre part, visant à éduquer les propriétaires, en vue d'éviter ces incivilités. L'enlèvement des cinquante canisites se fera progressivement.

F. RYGAERT demande que l'on traite en priorité les sites vraiment problématiques, tout en analysant l'ensemble de la question dans la durée. Certains canisites pourraient malgré tout garder leur utilité.